



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-72732>

Département(s) de publication : **69**

Annonce n° **24-72732**

Section 1 - Acheteur

1.1 Acheteur

Nom officiel : GRANDLYON Métropole

Forme juridique de l'acheteur : Autorité locale

Activité du pouvoir adjudicateur : Services d'administration générale

Section 2 - Procédure

2.1 Procédure

Titre : Lyon 1 et 2 - Réaménagement des quais de la Rive Droite du Rhône sur le tronçon Wilson / Passerelle du Collège et Voie Lyonnaise 6 dans sa totalité - Lot n°1 Travaux préparatoires

Description : Le projet de requalification de la rive droite du Rhône concerne les quais de façade à fleuve en rive droite du Rhône depuis le Pont de Lattre de Tassigny jusqu'au Pont Gallieni, en incluant les ponts Morand, Lafayette, Wilson, Guillotière et Université. Ces quais, situés au coeur du secteur patrimonial de Lyon, sont actuellement caractérisés par la prédominance de la voiture avec un caractère quasi-autoroutier. Dans ce cadre, un potentiel important d'espaces pourrait être libéré de l'omniprésence de la voiture et réaffecté à de nouveaux usages dans un espace public qualitatif favorable aux mobilités actives, aux transports en commun, aux activités économiques, ludiques, récréatives, sportives et culturelles, retissant un lien avec le fleuve et offrant un paysage végétal généreux. Au vu du périmètre conséquent, la présente opération se déroulera sur plusieurs mandats

Identifiant de la procédure : 01540c13-f62a-4eac-8aaa-0d090d4c4358

Identifiant interne : 24DUM053

Type de procédure : Ouverte

La procédure est accélérée : non

2.1.1 Objet

Nature du marché : Marché de travaux

Nomenclature principale (cpv): 45316110 Installation de matériel d'éclairage public

Nomenclature supplémentaire (cpv): 45233120 Travaux de construction de routes

Nomenclature supplémentaire (cpv): 45233294 Installation de signalisation routière

Nomenclature supplémentaire (cpv): 45310000 Travaux d'équipement électrique

2.1.2 Lieu d'exécution

Ville : Lyon 1 et 2

Code postal : 69000

Subdivision pays (NUTS) : Rhône (FRK26)

Pays : France

2.1.4 Informations générales

Informations complémentaires : Pour toute information complémentaire, se conformer au règlement de la présente consultation. Condition d'obtention du Dce : le dossier de consultation est gratuit et ne peut être obtenu que par voie dématérialisée. Le téléchargement du dossier de consultation s'effectue sur le site Internet <http://marchespublics.grandlyon.com> en effectuant une recherche avec la référence 24dum053 sur la rubrique " Rechercher " de la page d'accueil. - cautionnement et garanties exigés : retenue de garantie, le cas échéant. - financement: ressources propres de la Métropole de Lyon. - paiement par virement administratif selon les règles de la comptabilité publique française dans un délai de 30 jours maximum. - prix révisable - avance - acomptes - forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché : forme libre. Précisions concernant les délais d'introduction de recours : Précisions concernant les délais d'introduction de recours : - référé précontractuel (Code de Justice Administrative, art. L. 551-1 et suivants et R. 551-1 et suivants) depuis le début de la procédure de passation jusqu'à la signature du contrat ; - référé contractuel (Cja, art. L. 551-13 et suivants et R. 551-7 et suivants) après la signature du contrat, au plus tard le trente et unième jour suivant la publication au Journal officiel de l'union européenne d'un avis d'attribution du contrat, ou, pour les marchés fondés sur un accord-cadre ou un système d'acquisition dynamique, suivant la notification de la conclusion du contrat, ou, en l'absence de la publication d'avis ou de la notification, jusqu'à l'expiration d'un délai de six mois à compter du lendemain du jour de la conclusion du contrat ; - recours en contestation de validité du contrat ou de certaines de ses clauses qui peut être exercé par les tiers au contrat dans un délai de 2 mois à compter des mesures de publicité appropriées(Conseil d'état, 4 avril 2014, Département du Tarn-Et-Garonne, no 358994). Adresse à laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues : <http://marchespublics.grandlyon.com> Les offres ou les demandes de participation doivent être envoyées : <http://marchespublics.grandlyon.com> Cette publication concerne le lot 1, les autres lots feront l'objet d'une publication ultérieure

Base juridique :

Directive 2014/24/UE

2.1.5 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Nombre maximal de lots pour lesquels un soumissionnaire peut présenter une offre : 1

2.1.6 Motifs d'exclusion

Motifs d'exclusion purement nationaux : « Le candidat individuel, ou chaque membre du groupement, ne doit pas entrer dans l'un des cas d'exclusion de la procédure de passation prévus par le code de la commande publique.

Section 5 - Lot

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0001

Titre : Travaux préparatoires

Description : Le présent marché concerne la réalisation des travaux préparatoires nécessaires, afin de pouvoir organiser l'insertion des chantiers tout en maintenant des conditions générales de mobilité convenables. Ces travaux ont pour but d'assurer : - Le maintien en service de l'éclairage public pendant les travaux ; - Le maintien en service et l'adaptation pendant les travaux des fonctions de Signalisation Lumineuse de Trafic (SLT) ; - La pose et la dépose d'équipements électriques ; - La mise en place de marquage au sol et jalonnement provisoires ; - La mise en place de voiries provisoires y compris les démolitions associées ; - La mise en place de balisage adapté en délimitation de chantier. Le but du présent marché n'est pas de réaliser les infrastructures mais seulement de préparer le site avant l'intervention des entreprises de travaux et assurer le bon fonctionnement temporaire des circulations des différents modes durant la réalisation du projet

Identifiant interne : 1

5.1.1 Objet

Nature du marché : Marché de travaux

Nomenclature principale (cpv) : 45316110 Installation de matériel d'éclairage public

Nomenclature supplémentaire (cpv) : 45233294 Installation de signalisation routière

Nomenclature supplémentaire (cpv) : 45233120 Travaux de construction de routes

Nomenclature supplémentaire (cpv) : 45233294 Installation de signalisation routière

Nomenclature supplémentaire (cpv) : 45310000 Travaux d'équipement électrique

5.1.2 Lieu d'exécution

Ville : Lyon 1 et 2

Code postal : 69000

Subdivision pays (NUTS) : Rhône (FRK26)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.4 Renouvellement

Nombre maximal de renouvellements : 0

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Informations complémentaires : Accord-cadre à bons de commande d'une durée ferme de 4 ans avec un seul titulaire ; Montant minimum : 600 000 euros Ht, montant maximum 2 400 000 euros Ht

5.1.7 Marché public stratégique

Méthode utilisée pour réduire l'incidence environnementale : Autre

5.1.9 Critères de sélection

Critère :

Type : Aptitude à exercer l'activité professionnelle

Description : La lettre de candidature (imprimé Dc1) ou document équivalent permettant d'identifier le candidat ou chaque membre du groupement si le candidat est un groupement d'opérateurs économiques. Une déclaration sur l'honneur (seulement si l'imprimé Dc1 n'est pas utilisé) pour justifier que l'opérateur : n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner aux marchés publics prévus aux articles L2141-1 à L2141-10 Ccp. Est en règle au regard des articles L. 52121 à L.521211 du code du travail concernant l'emploi des travailleurs handicapés. Précision : Si le candidat est un groupement d'opérateurs économiques, chaque membre du groupement doit fournir une déclaration sur l'honneur. Le candidat doit informer sans délai l'acheteur de tout changement en cours de procédure, de sa situation au regard des articles L2141-1 à L2141-10 Ccp. Lorsque le candidat est en redressement judiciaire, la copie du ou des jugements prononcés

Utilisation de ce critère : Utilisé

Critère :

Type : Capacité économique et financière

Description : Déclarations appropriées de banques ou, le cas échéant, preuve d'une assurance des risques professionnels pertinents ; Si pour une raison justifiée, l'opérateur économique n'est pas en mesure de produire les renseignements et documents demandés par l'acheteur, il est autorisé à prouver sa capacité économique et financière par tout autre moyen considéré comme approprié par l'acheteur : Niveau(x) spécifique(s) minimal/minimaux exigé(s) : Déclaration appropriée de banques ou, le cas échéant, preuve d'une assurance des risques professionnels pertinents en cours de validité à la date limite de remise des offres, ou équivalent

Utilisation de ce critère : Utilisé

Critère :

Type : Capacité technique et professionnelle

Description : Certificats de qualification professionnelle établis par des organismes indépendants ou tout moyen de preuve équivalent ainsi que les certificats équivalents d'organismes établis dans d'autres états membres : Niveau (x) spécifique(s) minimal/minimaux exigé(s) : Qualifications Qualifelec suivantes : Tn2 mention Rt, et Me1 mention Rt, ou équivalents. Certificats de qualifications professionnelles. Le pouvoir adjudicateur dans ce cas précise que la preuve de la capacité du candidat peut être apportée par tout moyen, notamment par des certificats d'identité professionnelle ou des références de travaux attestant de la

compétence de l'opérateur économique à réaliser la prestation pour laquelle il se porte candidat : Niveau(x) spécifique(s) minimal/minimaux exigé(s) : Qualifications Fntp suivantes : 2321 : travaux de terrassement courants en milieu urbain, et 3421 : revêtements en matériaux enrobés classiques (mise en oeuvre par moyens mécaniques ou manuels), et 347 : chaussées urbaines, petits ouvrages divers en maçonnerie, et 3713 : Mise en oeuvre de marquage routier pour signalisation horizontale par moyens mécaniques poussés ou autotractés, et 3752 : Mise en place et exploitation de balisage sur routes bidirectionnelles ou en milieu urbain, et 3753 : Mise en place et exploitation de balisage par pose de panneaux de signalisation temporaire, ou équivalents. Présentation d'une liste des travaux exécutés au cours des cinq dernières années, assortie d'attestations de bonne exécution pour les travaux les plus importants. Ces attestations indiquent le montant, la date et le lieu d'exécution des travaux et précisent s'ils ont été effectués selon les règles de l'art et menés régulièrement à bonne fin : Niveau(x) spécifique(s) minimal/minimaux exigé(s) : être en capacité de réaliser des travaux préparatoires ; de même nature et importance ; appréciée notamment au regard d'au moins 2 références réalisées au cours des cinq dernières années ou équivalent, et être en capacité de réaliser des travaux de réalisation de balisage et de mise en place d'équipements de sécurité sur des voies à fort trafic ; de même nature et importance ; appréciée notamment au regard d'au moins 2 références réalisées au cours des cinq dernières années ou équivalent, et être en capacité de réaliser des travaux de carrefours équipés de signalisation lumineuse tricolore (déplacements, supports, recâblage et reprogrammation des armoires); de même nature et importance ; appréciée notamment au regard d'au moins 2 références réalisées au cours des cinq dernières années ou équivalent

Utilisation de ce critère : Utilisé

5.1.10 Critères d'attribution

Justification de l'absence d'indication de la pondération des critères d'attribution : Le prix n'est pas le seul critère d'attribution et tous les critères sont énoncés uniquement dans les documents du marché.

5.1.11 Documents de marché

Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles :
français

Adresse des documents de marché : <https://www.marches-publics.info/mpiaaws/index.cfm?fuseaction=dematEnt.login&type=DCE&IDM=1480991>

Canal de communication ad hoc :

Nom : AW Solutions

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://www.marches-publics.info/mpiaaws/index.cfm?fuseaction=demat.termes&IDM=1480991>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Variantes : Non autorisée

Les soumissionnaires peuvent présenter plusieurs offres : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 26/07/2024 à 17:00

Date limite de validité de l'offre : 8 Mois

Informations relatives à l'ouverture publique :

Date d'ouverture : 29/07/2024 à 08:00

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :
Non

Conditions relatives à l'exécution du contrat : Le marché comporte des conditions d'exécution relatives aux domaines du social et de l'emploi. Le marché comporte des conditions d'exécution à caractère environnemental

Facturation en ligne : Requise

La commande en ligne sera utilisée : non

Le paiement en ligne sera utilisé : non

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Nombre maximal de participants : 1

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

Enchère électronique : non

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Lyon

TED eSender : Avenue-Web Systèmes

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0001

Nom officiel : Avenue-Web Systèmes

Numéro d'enregistrement : 443928874

Ville : Seyssinet-Pariset

Code postal : 38170

Pays : France

Adresse électronique : publications-joue@aws-france.com

Téléphone : +33480041260

Rôles de cette organisation :

TED eSender

8.1 ORG-0002

Nom officiel : GRANDLYON Métropole

Numéro d'enregistrement : 20004697700019

Adresse postale : 20 rue du Lac Cs 33569

Ville : Lyon

Code postal : 69505

Pays : France

Point de contact : Le Président

Adresse électronique : scp-assistance@grandlyon.com

Téléphone : 0478634040

Adresse internet : <http://www.grandlyon.com>

Profil de l'acheteur : <http://www.marchespublics.grandlyon.com>

Rôles de cette organisation :

Acheteur

8.1 ORG-0003

Nom officiel : Tribunal administratif de Lyon

Numéro d'enregistrement : 656479

Adresse postale : 184 rue Duguesclin

Ville : Lyon

Code postal : 69433

Pays : France

Adresse électronique : greffe.ta-lyon@juradm.fr

Téléphone : 0478141010

Télécopieur : 0478141065

Adresse internet : <https://www.telerecours.fr>

Rôles de cette organisation :

Organisation chargée des procédures de recours

Section 11 - Informations relatives à l'avis

11.1 Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis : 834e93fa-dc54-43b2-8c83-fe11cace28f3 - 01

Type de formulaire : Mise en concurrence

Type d'avis : Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

Date d'envoi de l'avis : 21/06/2024 à 14:10

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible : français

11.2 Informations relatives à la publication

Date d'envoi du présent avis à la publication : 21/06/2024